

# Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Gilly</b> Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:sante-gilly@helha.be">sante-gilly@helha.be</a>
<b>HELHa Jolimont</b> Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : <a href="mailto:sante-jolimont@helha.be">sante-jolimont@helha.be</a>
<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 214 Prestations techniques et administration des traitements			
Ancien Code	PAIR2B14	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/J/T/W/J/W/T/C/ ABI2140		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	94 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u>  <b>Laurie DEWULF</b> (<a href="mailto:dewulfl@helha.be">dewulfl@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u>  <b>Julie VAN ROYE</b> (<a href="mailto:vanroyej@helha.be">vanroyej@helha.be</a>)  Aurélie MAENE (<a href="mailto:maenea@helha.be">maenea@helha.be</a>)  Sophie MARISCAL (<a href="mailto:mariscals@helha.be">mariscals@helha.be</a>)  Anne SANTOPUOLI (<a href="mailto:santopuolia@helha.be">santopuolia@helha.be</a>)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u>  <u>HELHa Tournai - Salines</u>  <b>Christine DE MULLIER</b> (<a href="mailto:demullierc@helha.be">demullierc@helha.be</a>)  Flavia SANTOS GARRIDO (<a href="mailto:santosf@helha.be">santosf@helha.be</a>)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) est un pré requis aux UE 312 : "Prestations techniques et administration des traitements" et UE 313 : "Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients".

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence OC6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- OC6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- OC6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

### Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin, ...

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR1B16, PAIR1B17

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B14A	Soins infirmiers généraux et exercices: prestations technique	66 h / 2 C
PAIR2B14B	AIP Prestations techniques et administration des traitements	28 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

#### Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante et l'annexe spécifique à chaque site.

#### Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques se trouvent dans le document « modalités d'évaluation – annexe aux fiches ECTS » disponible sur les valves ConnectED.

### 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins infirmiers généraux et exercices : prestations techni			
Ancien Code	21_PAIR2B14A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI2141		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Christine DE MULLIER</b> ( <a href="mailto:demullierc@helha.be">demullierc@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE214 : "Prestations techniques et administration des traitements"  
Cette activité travaille les habiletés gestuelles en lien avec l'OCI de la même année en médecine et chirurgie

**Cette UE est un pré requis aux UE 312 : Prestations techniques et administration des traitements et UE 313 : Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.**

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 214 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

##### Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en oeuvre le projet de soins

4C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

##### Acquis d'apprentissage visés :

À partir de situations, l'étudiant sera capable de justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, les buts, les indications, les contre-indications, les incidents, le matériel complet à préparer et dont il doit disposer, les différentes étapes du soin.

##### Acquis d'apprentissage de l'activité :

**Pour les prestations techniques définies ci-dessous, l'étudiant sera capable de :**

- **Identifier la catégorie de chaque prestation technique en référence à la liste des prestations techniques définie par le cadre légal de la profession**
- **Énoncer les données à collecter pour chaque prestation**
- **Énumérer le but, les indications, contre-indications, incidents, accidents et les recommandations de bonne pratique pour chaque prestation**
- **Citer par ordre chronologique les différentes étapes de la prestation**
- **Préparer le matériel pour chaque prestation**
- **Réaliser la prestation technique**

- **Respecter les principes d'hygiène, d'asepsie, de sécurité, de confort et de pudeur.**

A partir de différentes situations cliniques construites, l'étudiant sera capable de :

- Justifier les modifications apportées aux modalités programmées d'un soin
- Justifier les adaptations apportées aux gestes par rapport à la fiche technique de référence
- Appliquer les surveillances
- Réaliser les transmissions en lien avec la prestation technique
- Utiliser des échelles d'observation et d'évaluation en lien avec la prestation
- Rétablir des liens avec les acquis d'apprentissage d'autres compétences évaluées lors de l'AIP.

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

##### **PT Soins infirmiers médecine (42 heures)**

- Ponction veineuse
- Voie centrale et voie périphérique-: distinction - Le pansement de cathéter de voie centrale - Montage d'une perfusion robinet /rampe, dial flow - pompe volumétrique ...
- Hypodermoclyse
- Insulinothérapie (+ Glycémie)
- Sondages vésicaux (+Prélèvements, à demeure, IN-OUT, retrait SV, pansement cystocath)

Alimentation entérale :Placement d'une microsonde, placement d'une sonde gastrique de décharge ou en aspiration.

##### **PT Soins infirmiers chirurgie (24 heures)**

- Pansements secs simples-rappels
- Sutures (fils, agrafes, bandelettes, ventrofiles,
- Tulle et pommades
- Pansements interactifs
- Plaies drainées en circuits fermés (drain,redons)
- Analyse de plaies

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

Démonstrations, exercices, analyse réflexive

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Fichier technique de médecine et chirurgie

Des notions sont abordées pour préparer aux stages.

#### **Sources et références**

Se référer aux notes de cours

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

Power point sur connect'ED

Vidéo diffusée lors des séances de cours

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

### **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de

l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

<b>HELHa Mouscron</b> Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>
<b>HELHa Tournai - Salines</b> 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : <a href="mailto:sante-tournai@helha.be">sante-tournai@helha.be</a>

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Prestations techniques et administration des traitements			
Ancien Code	21_PAIR2B14B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TABI2142		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Flavia SANTOS GARRIDO</b> ( <a href="mailto:santosf@helha.be">santosf@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE214 : Prestations techniques et administration des traitements. L'AIP permet d'exercer les apprentissages en lien avec l'activité 214 A et contribue à la préparation de l'UE 215 Stages et enseignement clinique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés :

À partir de situations, l'étudiant sera capable de justifier sur base des recommandations de bonnes pratiques les données à collecter, les buts, les indications, les contre-indications, les incidents, le matériel complet à préparer et dont il doit disposer, les différentes étapes du soin.

Acquis d'apprentissage de l'activité :

Pour les prestations techniques définies ci-dessous, l'étudiant sera capable de :

- Identifier la catégorie de chaque prestation technique en référence à la liste des prestations techniques définie par le cadre légal de la profession
- Énoncer les données à collecter pour chaque prestation
- Énumérer le but, les indications, contre-indications, incidents, accidents et les recommandations de bonne pratique pour chaque prestation
- Citer par ordre chronologique les différentes étapes de la prestation
- Préparer le matériel pour chaque prestation
- Réaliser la prestation technique
- Respecter les principes d'hygiène, d'asepsie, de sécurité, de confort et de pudeur.

A partir de différentes situations cliniques construites, l'étudiant sera capable de :

- Justifier les modifications apportées aux modalités programmées d'un soin
- Justifier les adaptations apportées aux gestes par rapport à la fiche technique de référence
- Appliquer les surveillances
- Réaliser les transmissions en lien avec la prestation technique
- Utiliser des échelles d'observation et d'évaluation en lien avec la prestation
- Rétablir des liens avec les acquis d'apprentissage d'autres compétences

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

Mise en situation des différentes prestations enseignées dans l'activité 214A

#### **Démarches d'apprentissage**

exercices en salle technique  
ateliers de révision  
outils réflexifs pour l'évaluatin des apprentissages

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

feed back  
outils du dossier réflexif de bloc 2

#### **Sources et références**

Disponibles sur connect ED

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur connect ED.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

### **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).